

# Comment briser le silence sur le harcèlement moral dans l'éducation nationale ?

Au sein de l'Éducation nationale, lorsqu'on évoque le harcèlement, c'est d'ordinaire l'image d'élèves en souffrance qui vient à l'esprit. **Mais un autre fléau, moins visible mais tout aussi destructeur, émane des relations entre personnels** : le harcèlement moral entre collègues, chefs d'établissement et agents. Face à une institution souvent silencieuse, l'association **HELPEN** s'est donnée pour mission de sortir les victimes de l'ombre.

Fondée par trois professionnels de l'Éducation nationale ayant eux-mêmes traversé l'isolement et la souffrance, HELPEN œuvre sur trois axes : **informer, prévenir, agir**.

Le constat reste alarmant : aucun chiffre officiel n'encadre aujourd'hui ce phénomène interne. Sans statistiques reconnues, les cas de harcèlement moral entre adultes restent difficiles à quantifier, et leurs victimes peinent à se faire entendre. **Ce vide institutionnel est renforcé par une culture du silence, des procédures lourdes à suivre, et un manque de formation des cadres.**

Les récits recueillis par HELPEN sont glaçants : humiliations quotidiennes, déplacements imposés avec maintien du harceleur, arrêts maladie prolongés, avec au final peu voire aucune remise en cause de l'auteur du harcèlement.

Pour ne pas laisser les agents démunis, HELPEN accompagne les victimes dans leurs démarches – rassemblement des preuves (mails, témoignages), demandes de protection fonctionnelle, reconnaissance en maladie professionnelle – et milite pour **une reconnaissance structurelle de ce phénomène au sein de l'institution**.

L'enjeu va bien au-delà d'un soutien individuel : il s'agit d'un changement de paradigme – que la honte change de camp, que la parole cesse d'être taboue, et **que l'Éducation nationale s'engage activement à protéger ceux qui l'animent**.